



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 15 février 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Découverte fortuite d'une source de radium-226 dans une maison à Ribérac en Dordogne.

Le 10 février 2024, deux particuliers procédant à du rangement de leur maison à Ribérac ont découvert une fiole contenant des sels de radium-226 radioactifs.

Le 11 février, le Service départemental d'incendie et de secours de la Dordogne a procédé à des investigations aux côtés d'une seconde équipe de sapeurs-pompiers de Gironde spécialisées dans le risque radiologique. **Les mesures réalisées au contact de la fiole ont montré un débit de dose faible.**

Au cours des investigations, une deuxième maison a été identifiée comme susceptible de présenter des traces de contamination suite au transfert d'objets eux-mêmes contaminés depuis la première maison. En définitive, neuf personnes sont susceptibles d'avoir été contaminées.

Les neuf personnes concernées ont procédé à une **décontamination des mains par lavage doux**, effectuée par le SDIS, **elles ne présentaient pas de contamination corporelle externe résiduelle**. Ces personnes ont été gardées en observation durant 24h au Centre Hospitalier de Périgueux, **elles ne présentaient pas de signes de contamination interne et externe**. Des analyses complémentaires seront réalisées par le laboratoire de dosimétrie interne de l'IRSN au Vésinet.

Le 12 février, en accord avec l'Autorité de sûreté nucléaire, une équipe d'intervention de l'Institut de Radioprotection de Sûreté Nucléaire s'est déplacée afin d'étudier les deux domiciles. Leur intervention a permis :

- **de mettre en sûreté la fiole de Radium 226 dans un contenant étanche,**
- **de montrer que la seconde maison était exempte de contamination,**
- **de confirmer que le rez-de-chaussée de la première maison est contaminé.**

Par principe de précaution, des investigations complémentaires sont en cours pour assurer l'assainissement du premier domicile. La seconde maison ayant été déclarée exempte de toute contamination les habitants ont pu la réintégrer dès le 13 février.

Bureau de la communication interministérielle
Courier
Tél : 05 53 02 24 07 - 05 53 02 24 38
Périgueux Cedex
Port : 06 22 64 43 84
Courriel : pref-communication@dordogne.gouv.fr

2 rue Paul-Louis
24024

